

Les nouvelles du Sud

Brest 2 Rue Amiral Nielly ☎ 02 98 05 12 93. Quimper 2 Av. Y. Thépote, ☎ 02 98 53 04 16

sud.education29@laposte.net

Permanences :

Quimper, mardi 14H- 17H,

Brest, mardi 14H- 17H, jeudi 14H- 17H,

**Nouveaux programmes,
stage de remise à niveau CM1/CM 2,
nouvelles modalités du temps partiel 80%,
carte scolaire !**

Les attaques contre l'école publique se multiplient.

Les organisations syndicales SUD Éducation, SNUipp, SDEN-CGT se sont réunies jeudi 20 mars (étaient excusés : SNUDI-FO, CNT, SGEN CDFD)

À l'issue de cette réunion, nous vous proposons les motions suivantes (un calendrier de mobilisation sera décidé dans la semaine et vous sera communiqué dans la foulée)

La motion sur les temps partiels vous sera communiquée par le SNUipp dans les plus brefs délais.

Appel intersyndical SUD éducation, SDEN-CGT, SNUDI-FO, SGEN-CFDT, UNSA éducation et de la CNT

A propos des stage de remise à niveau CM1/CM2

Il est illusoire de croire que les difficultés scolaires de nos élèves peuvent être résolues par 3 fois 15h de travail supplémentaire en petits groupes. Ces difficultés sont extrêmement complexes et nécessitent leur prise en charge par des équipes de professionnels (maîtres spécialisés, maître de la classe, psychologue scolaire, CMPP, orthophonistes, ...) dans le cadre d'une étroite concertation.

Or, dans tous les secteurs, il y a un déficit flagrant de maîtres et ce qui implique des choix de prise en charge par niveau. Le / le psychologue scolaire est contraint(e) de mettre en place des priorités. Le nombre de maîtres G est réduit à néant depuis longtemps. Il n'y a plus de maîtres de soutien depuis plusieurs années.

En maternelle, les classes à plus de 30 élèves sont légions ainsi que les classes à plusieurs niveaux. Trop de jours d'absences n'ont pas été remplacés et les enseignants sont contraints de se répartir les élèves.

Certes en CM1 et en CM2, il y a des enfants qui auraient besoin d'une attention particulière. Mais il est profondément injuste et surtout inutile de leur proposer de faire 15h supplémentaires sur leur temps de vacances alors qu'il faudrait leur donner les moyens d'une aide véritable, spécialisée et concertée sur le temps scolaire par des enseignants spécialisés. Ce dispositif nie les rythmes préconisés par les chronobiologistes.

Les propositions d'heures supplémentaires (desfiscalisées de surcroît, ce qui constitue un cadeau empoisonné pour des fonctionnaires payés par les recettes de l'Etat) ne sont pas une réponse à notre revendication d'augmentation du pouvoir d'achat.

Enfin, si aujourd'hui ces stages sont proposés sur la base du volontariat, il existe un risque évident que demain il soit intégré dans un service obligatoire de vacances. La participation à ces stages est la porte ouverte à un alourdissement inacceptable de notre charge de travail.

Les organisations syndicales s'inscrivent donc et appellent les collègues à refuser d'entrer dans la mise en oeuvre des stages CM1/CM2

Proposition de motion du conseil des maîtres sur les stages CM1/CM2

Ecole.....

Le.....

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,

Le conseil des maîtres de l'école s'est réuni le

Il fait le constat qu'aucun enseignant de l'école n'est volontaire pour participer aux stages de remise à niveau.

Par ailleurs, même si des élèves sont en difficulté, ces stages n'apportent aucune solution satisfaisante à leurs problèmes.

L'équipe enseignante

Les conseils des maîtres sont bien sûr invités à se servir de la position intersyndicale pour argumenter leur refus de participer à ce dispositif.

Proposition de motion du conseil des maîtres sur les nouveaux programmes

A l'appel de SUD Education, du SNUipp, du SDEN CGT, du SGEN CDFT, de la CNT et de l'UNSA Education

Ecole

A Madame ou Monsieur l'IEP de la circonscription de

Ce 2008, le conseil des maîtres de l'école a étudié avec la plus grande attention le projet de nouveaux programmes pour l'école primaire et les progressions des apprentissages soumis à consultation.

Constatant qu'aucun horaire précis n'est fixé

Constatant que la faible part horaire réservée aux arts, à l'histoire, à la géographie, aux sciences remet en cause la dimension culturelle de l'école,

Constatant qu'il est impossible d'augmenter le volume horaire de français tout en diminuant le nombre d'heures d'enseignement, en augmentant les horaires de sport, de maths et en créant une nouvelle discipline (histoire de l'art),

Constatant que la programmation trimestrielle, annuelle, semestrielle, remet en cause la notion de cycle,

Constatant que la liberté pédagogique est assujettie à l'obligation de réussite quantifiable par évaluation et que le travail des enseignants est une fois de plus dévalorisé

Constatant un retour des conceptions passées des apprentissages (morale, règles de civilité),

Constatant que même deux anciens ministres de l'Éducation nationale, Jack Lang et Luc Ferry, s'opposent aux nouveaux programmes dans un appel paru le 13 mars 2008 dans un hebdomadaire national,

Constatant que les personnels ne sont interpellés que pour une pseudo concertation.

Le Conseil des maîtres après en avoir débattu, déclare que le projet de nouveaux programmes de l'école primaire constitue une régression pour les élèves dans leurs apprentissages, pour les enseignants mais aussi pour l'école.

Il exprime, à l'unanimité des membres présents, le rejet de ces programmes.

L'équipe enseignante

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin électronique d'information de la part de Sud éducation, contactez-nous.